



REUNION-DEBAT
(COMMISSION PERMANENTE DE LA DEMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME)

PROTEGER LES DROITS DES ENFANTS, EN PARTICULIER DES ENFANTS MIGRANTS NON
ACCOMPAGNES, ET EMPECHER L'EXPLOITATION DES ENFANTS DANS LES SITUATIONS DE GUERRE
ET DE CONFLIT : LE ROLE DES PARLEMENTS

8 octobre 2013 (9 heures – 12 h.30)
Salle 2, niveau 0, CIGG

Note explicative

La réunion-débat constitue la première étape de l'élaboration d'une résolution sur le thème d'étude choisi à la 128^{ème} Assemblée, à Quito. Elle a pour objet de permettre aux Parlements Membres d'exprimer un premier avis sur le sujet. Les débats et les contributions qui seront ensuite soumises par écrit par les Parlements Membres aideront les co-rapporteuses à rédiger le projet de résolution, après quoi celui-ci sera débattu et adopté à la 130^{ème} Assemblée de l'UIP.

C'est la première fois que l'Assemblée de l'UIP traitera des droits de l'enfant depuis l'adoption d'une [résolution à la 106^{ème} Conférence interparlementaire](#), en 2001. La réunion-débat sera l'occasion de faire le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations figurant dans cette résolution et, de manière plus générale, dans la mise en œuvre de la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant](#), datant de 1989.

La réunion portera également sur la protection des droits de l'enfant dans deux cas particuliers : celui des enfants migrants non accompagnés et celui des enfants dans des régions en guerre ou en proie à un conflit. Malheureusement, ni l'une, ni l'autre de ces situations n'est nouvelle. Pour autant, elles ont un retentissement plus grand que jamais. Les enfants sont parmi les groupes les plus vulnérables et il faut donc des politiques et des mesures législatives pour assurer leur protection. En outre, pour être efficaces, il est essentiel que ces mesures soient harmonisées et coordonnées entre les Etats.

La réunion débutera par des remarques liminaires des co-rapporteuses et des experts, ensuite de quoi la parole sera donnée aux participants en vue d'un débat général et de commentaires. L'on s'efforcera d'avoir une discussion interactive afin de permettre un échange de connaissances aussi vaste que possible. Sont invitées à faire des exposés les personnes ci-après.

Orateurs principaux :

- Mme Gabriela Cuevas, sénatrice, Mexique (co-rapporteuse);
- Mme Jameela Nasaif, parlementaire, Bahrein (co-rapporteuse);

Experts :

- M. Mohamed Mattar, Directeur général, The Protection Project, Université Johns Hopkins;
- Mme Louise Aubin, Coordinatrice du Groupe mondial de la protection, HCR.